# Les adjectifs dénominaux du français – problèmes de base(s)

L'adjectif dénominal suffixé est généralement défini comme un adjectif construit par dérivation à partir d'un nom. Cette définition suppose qu'il est possible pour chaque adjectif dérivé d'identifier une base unique ayant une catégorie et un sens bien définis. Pour donner un exemple, le schéma en (1), emprunté à Aronoff/Fudeman (2005), présente la dérivation comme une relation orientée entre un lexème base et un lexème dérivé. Conformément à ce schéma, l'adjectif *argileux* peut être analysé comme dérivé à partir du nom base *argile* (2a) et l'adjectif *cellulaire* peut être construit à partir du nom base *cellule* (2b).

(1) Input 
$$\rightarrow$$
 Output Lexème X Lexème Y

(2) (a)  $\begin{bmatrix} argile \\ N \\ 'argile' \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} argileux \\ A \\ 'qui contient de l'argile' \end{bmatrix}$ 

(b)  $\begin{bmatrix} cellule \\ N \\ 'cellule' \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} cellulaire \\ A \\ 'relatif à la cellule' \end{bmatrix}$ 

Cependant, en classant 11 580 adjectifs français du point de vue de leur complexité morphologique avec l'objectif d'en extraire uniquement les adjectifs dénominaux et d'identifier leurs noms bases, on rencontre plusieurs cas qui posent problème : adjectifs dérivés avec un changement sur le plan formel (3a), adjectifs corrélés sémantiquement à un nom mais sans lien formel (3b), adjectifs dérivés à partir de noms qui sont sortis de l'usage (3c), adjectifs construits à partir d'expressions complexes (3d), adjectifs dont le sens met en jeu plusieurs bases (3e). Ce dernier cas s'oppose à la définition et au schéma introduits ci-dessus dans la mesure où il n'est pas prévu qu'un lexème dérivé puisse avoir plusieurs bases. Ceci pose donc un problème à la fois descriptif et théorique que cet article propose de traiter.

- (3) (a)  $rigoureux \leftarrow rigueur$ 
  - (b) hydrique ~ eau
  - (c)  $campanaire \leftarrow campane$
  - (d) concentrationnaire ← camp de concentration
  - (e) synonymique ← synonymie/synonyme

L'objectif du présent article est de mettre en évidence comment la morphologie peut rendre compte des adjectifs comme *synonymique* auxquels on peut attribuer plusieurs noms bases<sup>1</sup>. Après la présentation et la discussion des données dans la section 1, l'accent sera mis sur la nécessité d'introduire des patrons dérivationnels à plusieurs éléments dans la section 2. La section 3 visera à déterminer s'il existe un principe sémantique régulier qui légitime cette situation. Finalement, la section 4 discutera le rôle joué par les adjectifs dénominaux dans le système dérivationnel du français.

## 1. Données

Les données présentées dans cette étude ont été obtenues par deux approches complémentaires. D'abord, nous avons étudié des couples N – Asfx de DenALex (Strnadová/Sagot 2011). Cette ressource lexicale a été constituée selon une approche en production qui consiste à générer des adjectifs à partir de noms par des règles morpho-graphémiques, à les rechercher dans des corpus et à les valider manuellement². Nous avons ainsi obtenu des couples motivés de manière à la fois formelle et sémantique comme ceux présentés en (4) qui mettent en évidence le fait que le même adjectif peut être dérivé de deux lexèmes différents. Sur le plan formel, d'une part synonymique peut être dérivé de synonyme tout comme pantomimique est dérivé de pantomime, d'autre part, synonymique peut être dérivé de synonymie tout comme boulimique est dérivé de boulimie. Sur le plan sémantique, l'adjectif synonymique est relatif à la fois au nom synonyme et au nom synonymie.

(4) (a) synonyme → synonymique « relatif aux synonymes »
 (b) synonymie → synonymique « relatif à la synonymie »

Ensuite, par une approche en réception, nous avons analysé les adjectifs de *Lexique* 3 (New 2006), une base de données lexicales du français contemporain, à l'aide de *Dérif* (Namer 2009) et de dictionnaires (*TLFi*). En étudiant les définitions de ces adjectifs, nous avons repéré non seulement les cas comme *synonymique* (5a), mais également les cas comme *sénatorial*, qui est relatif non seulement au nom *sénateur* mais aussi au nom *sénat* (5b). Cet exemple est différent de celui en (4) dans la mesure où, sur le plan formel, il est difficile de dériver *sénatorial* directement de *sénat* sans passer par *sénateur* comme le montre la chaîne dérivationnelle en (6). Par conséquent, on n'obtiendrait pas la paire *sénat* – *sénatorial* par la première approche.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce phénomène a été observé par Hathout/Namer (2013) pour les verbes en *-iser*, tels que *localiser*. Les auteurs étudient différents types de déviations par rapport à la dérivation canonique, telle que l'a définie Corbett (2010), et pour les cas où un lexème dérivé a plusieurs bases possibles, ils proposent le terme de « lexical under-marking ».

Les règles morpho-graphémiques ajoutent l'un des suffixes suivants: -aire, -al, -el, -esque, -eux, -ien, -ier, -ique, -u en prenant en compte les différentes variations de la base. Pour certaines de ces suffixations, on dispose d'études détaillées du point de vue morphophonologique et sémantique: -ien (Lignon 2000), -esque (Plénat 1997), -eux (Fradin 2007) ou -ier (Roché 2004), d'autres (-al, -el, -aire, -ique) ont été très peu étudiées et c'est pour cela qu'on leur consacre une place plus importante dans le présent travail.

- (5) (a) synonymique, adj. Qui est relatif aux synonymes, à la synonymie.
  - (b) sénatorial, adj. Qui concerne le sénat, qui est relatif à un sénateur.
- (6)  $s\acute{e}nat \rightarrow s\acute{e}nateur \rightarrow s\acute{e}natorial$

Pour rendre compte du rapport phonologique entre *sénat* et *sénatorial* de manière directe, il faudrait envisager l'un des trois scénarios suivants : accepter une théorie de radicaux empruntés (Roché 2011, Hathout 2011, Koehl 2012, Namer 2013) et considérer l'adjectif corrélé au nom *sénat* comme construit sur un radical emprunté au nom *sénateur* (7a) ou bien considérer *-orial* comme un suffixe (7b) ou bien analyser *-or* comme un interfixe (7c).

- (7) (a)  $s\acute{e}nat \rightarrow /senator-jal/ \rightarrow s\acute{e}natorial$ 
  - (b)  $s\acute{e}nat \rightarrow /senat-original/ \rightarrow s\acute{e}natorial$
  - (c)  $s\acute{e}nat \rightarrow /senat-or-jal/ \rightarrow s\acute{e}natorial$

Cependant, aucune des analyses en (7) ne permet de capter ce que *sénatorial* a en commun avec *synonymique*, à savoir le fait qu'une forme soit corrélée à deux bases possibles ainsi que le fait que tous les lexèmes qui entrent en jeu appartiennent à la même famille morphologique<sup>3</sup>.

Les problèmes posés par l'adjectif sénatorial permettent d'avancer l'hypothèse selon laquelle un adjectif est construit sur au moins l'un des membres de la famille morphologique en ce qui concerne sa forme phonologique, tout en étant relié à plusieurs membres de la famille morphologique sur le plan sémantique. Dans la section suivante, nous proposons de remettre en cause la conception binaire de la dérivation afin de pouvoir rendre compte des exemples du type synonymique et sénatorial.

## 2. Bases en réseau

#### 2.1. Liens à n éléments

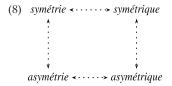
Plusieurs études ont remis en cause la conception de la dérivation comme une relation orientée entre deux lexèmes qui suppose la vision traditionnelle des règles de construction de lexème. Deux facteurs entrent en jeu: la directionnalité de la règle et le nombre de lexèmes qui sont en jeu.

La directionnalité a été remise en cause dès Jackendoff (1975). Pour le français, des données qui posent ce problème ont été relevées par exemple par Tribout (2010) qui traite le problème de l'orientation de la conversion entre un nom et un verbe ou par Roché (2011) qui étudie la motivation réciproque et non orientée des suffixations en -isme et en -iste.

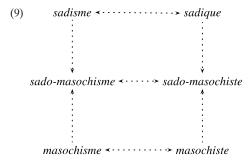
La nécessité d'envisager des relations entre plus de deux éléments figure par exemple dans Corbin (1976), qui propose le schéma représenté en (8) pour l'adjectif

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Schreuder/Baayen (1997) définissent la famille morphologique comme l'ensemble des mots qui sont construits par dérivation ou par composition à partir du même radical.

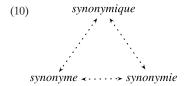
asymétrique, qui peut être analysé soit comme un adjectif préfixé à partir de l'adjectif symétrique, soit comme un adjectif suffixé à partir du nom asymétrie. Namer (2009) traite plusieurs cas de ce type comme des constructions paradigmatiques lors de la conception de *Dérif*.



Une proposition similaire peut être faite pour certains composés. Étant donnée la relation réciproque entre les noms en *-isme* d'un côté et les adjectifs en *-ique* ou ceux en *-iste* de l'autre côté, décrite par Corbin (1988) et par Roché (2011), l'adjectif *sado-masochiste* peut être analysé soit comme un adjectif dérivé à partir du nom *sado-masochisme* soit comme un adjectif composé à partir des adjectifs *sadique* et *masochiste*, ce qui est illustré par le schéma en (9).



En ce qui concerne les adjectifs dénominaux du type *synonymique* qui sont formellement et sémantiquement motivés par rapport à deux noms, nous pouvons envisager, de manière analogue, une relation à 3 éléments, illustrée par le schéma en (10).



Par ailleurs, cette situation est assez fréquente pour de nombreux composés néoclassiques. L'exemple (11) montre comment l'adjectif électrolytique peut être sémantiquement relié à la fois à électrolyte (11a) et à électrolyse (11b). Sur le plan formel, électrolytique peut avoir pour base le nom électrolyse tout comme catalytique a pour base le nom catalyse ou bien il peut avoir pour base le nom électrolyte tout comme sarcolytique a pour base le nom sarcolyte.

- (11) (a) Bilan électrolytique: Les substances minérales appelées aussi électrolytes sont indispensables à l'organisme.
  - (http://www.joanabiomedical.ca/Bilan-Electrolytique.html)
  - (b) Réduction électrolytique de l'aluminium. L'aluminium primaire est obtenu par électrolyse de l'alumine.
    - (http://fr.wikipedia.org/wiki/Électrolyse)

La nécessité d'identifier pour chaque adjectif dérivé une seule base dépend entièrement de la conception de la dérivation. Ainsi, nous allons proposer des patrons dérivationnels multirelationnels qui permettent de rendre compte de situations pour lesquelles, autrement, il faudrait faire des choix arbitraires.

## 2.2. Patrons

Pour formaliser les relations dérivationnelles à plus de deux éléments, nous avons adopté l'approche de Bochner (1993), qui traite des données analogues en anglais. Il propose des patrons cumulatifs qui sont basés sur les mots (s'opposant en cela aux approches basées sur les morphèmes) et sur les relations redondantes dans le lexique. L'exemple (12) présente l'adaptation de l'approche de Bochner (1993) au cas des adjectifs dénominaux qui posent un problème à l'analyse traditionnelle car on peut identifier plus d'un lexème base.

$$\left\{ \begin{bmatrix}
 /\text{futur}/ \\
 N \\
 \text{`futur'}
\end{bmatrix}, \begin{bmatrix}
 /\text{futurisme}/ \\
 N \\
 \text{`mouvement orienté} \\
 \text{vers le futur'}
\end{bmatrix}, \begin{bmatrix}
 /\text{futuriste}/ \\
 A \\
 \text{`qui relève du futur,} \\
 \text{du futurisme'}
\end{bmatrix} \right\}$$

Les patrons mettent les relations binaires en réseau et permettent ainsi de capter de l'information lexicale qui n'est pas liée à un item, mais qui transparaît dans le système. Ainsi, en cumulant les relations binaires représentées en (13), on obtient le patron ternaire en (14), dont la structure déployée figure en (15).

(13) 
$$\left\{ X, Xisme \right\}, \left\{ X, Xiste \right\}, \left\{ Xisme, Xiste \right\}$$

$$(14)$$
  $\left\{ \begin{array}{ccc} X, & Xisme, & Xiste \end{array} \right\}$ 

(15) 
$$\left\{ \begin{bmatrix} /X/\\ N\\ 'Z' \end{bmatrix}, \begin{bmatrix} /Xismel\\ N\\ 'mouvement\\ favorisant Z' \end{bmatrix}, \begin{bmatrix} /Xistel\\ A\\ 'qui relève du Z,\\ du mouvement favorisant Z' \end{bmatrix} \right\}$$

Bochner (1993) propose des patrons basés sur les relations entre lexèmes qui ne spécifient pas la directionnalité de la règle, ce qui revient à ne pas stipuler de base. Cette approche semble convenir à d'autres situations qui s'avèrent en général problématiques.

Les patrons cumulatifs de ce type semblent bien rendre compte de la relation entre les verbes, les noms en -ion et les adjectifs en -if dont le statut a été souvent discuté dans la littérature (Aronoff 1976, Bonami et al. 2009). À partir d'ensembles de lexèmes comme (16), on obtient le patron cumulatif (17). Le fait qu'il n'y ait pas de verbe correspondant aux lexèmes sélection et sélectif ne pose pas de problème, car chaque sous-ensemble d'un patron constitue en soi un patron. La relation entre sélection et sélectif peut ainsi être prise en compte sans avoir recours à un verbe fantôme (Bonami et al. 2009, Fradin 2011).

$$\begin{cases} associer & association & associatif \\ imiter & imitation & imitatif \\ & sélection & sélectif \\ \end{cases}$$
 (17) 
$$\left\{ \begin{array}{ccc} X, & Xion, & Xif \end{array} \right\}$$

En adoptant cette approche, aucun lexème n'a la priorité par rapport à l'autre, ce qui évite de poser la question épineuse de savoir si les adjectifs en -if sont déverbaux ou dénominaux. La difficulté à répondre à cette question devient manifeste quand on place les adjectifs en contexte. En (18a) l'adjectif associatif fait référence au nom association, tandis que l'adjectif imitatif en (18b) correspond plutôt au verbe imiter.

- (18) (a) affichage associatif
  - (b) geste imitatif

De manière analogue, pour *synonymique*, il est possible d'envisager un patron général, comme celui en (19), ou bien un patron comme celui en (20), qui rendrait compte de la sous-série *synonymique*, *antonymique*, *homonymique*, *méronymique*, etc.

(19) 
$$\left\{ \begin{array}{ll} X, & Xie, & Xique \end{array} \right\}$$
 (20)  $\left\{ \begin{array}{ll} Xnyme, & Xnymie, & Xnymique \end{array} \right\}$ 

## 3. Sens en réseau

Dans la section précédente, nous avons introduit des patrons cumulatifs afin de rendre compte des adjectifs qui sont reliés à plusieurs noms. Il reste à déterminer ce qui légitime cette situation sur le plan sémantique.

Dans le cas de *synonymique*, les noms *synonyme* et *synonymie* peuvent être la base de l'adjectif sur le plan formel et sémantique et il est difficile de choisir seulement l'un d'eux comme base. Dans le cas de *sénatorial*, la situation sur le plan formel est plus complexe: l'adjectif est formellement dérivé du nom *sénateur*, mais sémantiquement, *sénatorial* est relié au sens de *sénateur* d'une part, et au sens de *sénat* d'autre part. Pour rendre compte de cette situation, on peut également envisager un patron à

trois éléments comme celui en (21) dont la version générale, obtenue par abstraction, figure en (22).

(21) 
$$\left\{ \begin{bmatrix} /\text{sénat/} \\ N \\ \text{sénat'} \end{bmatrix}, \begin{bmatrix} /\text{sénateur/} \\ N \\ \text{opersonne qui siège} \\ \text{au sénat'} \end{bmatrix}, \begin{bmatrix} /\text{sénatorial/} \\ A \\ \text{orelatif au sénat,} \\ \text{à un sénateur'} \end{bmatrix} \right\}$$

$$\left\{ \begin{bmatrix}
/X/\\N\\ 'Z'
\end{bmatrix}, \begin{bmatrix}
/Xeur/\\N\\ 'personne dont l'activité\\principale est liée au Z'
\end{bmatrix}, \begin{bmatrix}
/Xorial/\\A\\ 'qui est relatif au Z,\\à la personne liée au Z'
\end{bmatrix} \right\}$$

En étudiant l'ensemble des données, on observe cependant qu'il y a seulement 2 adjectifs qui suivent le patron (22), à savoir *sénatorial* et *ambassadorial*. Par contre, il existe d'autres patrons similaires. Les tableaux 1 et 2 présentent ceux qu'on trouve pour les adjectifs se terminant en *-orial* et en *-oral* respectivement. Sémantiquement, ces adjectifs mettent en jeu un nom d'humain d'une part et un nom d'artefact culturel d'autre part. Il est à noter que les adjectifs qui ne rentrent pas dans ces patrons ternaires sont ceux qui ne sont pas corrélés à un nom d'humain comme par exemple *tumeur – tumoral*.

Patron	Effectif	Exemple
Xeur, X, Xorial	2	sénateur – sénat – sénatorial
Xeur, Xure, Xorial	5	dictateur – dictature – dictatorial
Xeur, Xion, Xorial	5	éditeur – édition – éditorial
Xeur, Xorat, Xorial	3	assesseur – assessorat – assessorial

Tableau 1: Les adjectifs se terminant en -orial (35 adjectifs)

Patron	Effectif	Exemple
Xeur, Xorat, Xoral	8	docteur – doctorat – doctoral
Xeur, Xion, Xoral	2	électeur – élection – électoral
X, Xure, Xoral	1	préfet – préfecture – préfectoral

Tableau 2: Les adjectifs se terminant en -oral (32 adjectifs)

On observe ainsi une sorte de polysémie régulière venant d'une relation systématique du côté de la base. Pour *sénat – sénateur*, cette relation associe un nom d'humain et l'institution à laquelle il doit son existence. Ce schéma se répète pour *préfet – préfecture*, où, exceptionnellement, le nom d'humain n'est pas suffixé en *-eur*. Pour

éditeur – édition, cette relation concerne un nom d'humain et le domaine de son activité. Dans les deux cas, il y a une relation de définition mutuelle entre un nom dénotant un artefact culturel et un nom d'humain ayant un rôle privilégié par rapport à cet artefact. Cette réciprocité rend les deux noms accessibles pour le sens de l'adjectif. Pour montrer que ce principe d'accessibilité sémantique opère indépendamment du patron avec -orial et -oral, nous pouvons comparer ces exemples avec ceux en (23).

- (23) (a) ministre ministère ministériel
  - (b) consul consulat consulaire
  - (c) patron patronat patronal

Les patrons à 3 éléments avec un adjectif qui est relatif à deux noms sont légitimés par l'existence de cette relation sémantique systématique entre les deux noms. Il est remarquable que, pour les noms se terminant en -at comme consulat, protectorat, rectorat, il semble ne pas y avoir d'autre mode de dérivation adjectivale et l'adjectif en -al (ou en -aire pour des raisons de contraintes dissimilatives) devient ainsi le dérivé correspondant.

Les adjectifs synonymique et sénatorial ont en commun le fait d'avoir une forme corrélée à deux noms distincts. La manière classique de poser le débat serait d'en faire soit deux entrées homonymes distinctes, soit un lexème polysémique. Cependant, la question capitale est de savoir dans quelle mesure les deux sens sont distincts une fois que l'adjectif est inséré dans un contexte spécifique. Tout semble indiquer que le problème n'existe pas pour le locuteur et que la question de savoir quelle est la base n'est simplement pas une question pertinente. Pour les exemples en (24), les deux interprétations sont possibles et il est même difficile de distinguer les deux emplois de l'adjectif. À notre connaissance, il n'existe pas de test pour désambiguïser les différents sens de ces adjectifs<sup>4</sup>. En faisant une paraphrase, le syntagme élection sénatoriale peut être repris soit comme « élection au sénat » soit comme « élection des sénateurs ». La situation dénotée est la même dans les deux cas et il est assez arbitraire de choisir seulement l'un d'entre eux<sup>5</sup>.

- (24) (a) élection sénatoriale
  - (b) séries synonymiques

L'exemple des adjectifs ethniques semble présenter les mêmes caractéristiques. Roché (2010) fait la différence entre *français*<sub>1</sub> « relatif à la France » comme en (25a) et *français*<sub>2</sub> « relatif aux Français » exemplifié en (25b). Il parle de « deux dérivés différents, deux individus lexicaux distincts ».

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les tests d'anaphore classiques (Sadock/Zwicky 1975) ne semblent pas être applicables aux adjectifs relationnels.

Il est notable que certaines langues font une distinction entre les deux sens par des moyens morphologiques distincts. En tchèque, par exemple, l'adjectif qui correspond à sénat est senát-ní, qui est dérivé à l'aide du suffixe -ní, tandis que l'adjectif relatif à sénateur est senátor-ský, qui est suffixé avec -ský.

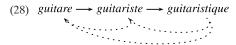
- (25) (a) paysage français
  - (b) tempérament français

Arsenijević *et al.* (2014) proposent un traitement sémantique plus détaillé. Ils se basent sur l'analyse des adjectifs relationnels de McNally/Boleda (2004), qui est illustrée en (26). Dans cette analyse, un adjectif relationnel établit une relation R entre un terme d'espèce  $x_k$  et le nom base de l'adjectif (ici *France*). Par défaut, pour les adjectifs ethniques, R correspond à une relation d'*Origine*. La nation et ses représentants sont introduits via la sémantique de l'adjectif.

Selon Arsenijević *et al.* (2014), étant donné que les habitants représentent un élément saillant par rapport au pays, il est possible d'interpréter l'exemple (27a) comme «les yeux des Espagnols» et non pas comme «les yeux de l'Espagne». Au lieu d'avoir un traitement en termes d'adjectifs différents, la solution est de dire qu'il y a une sorte de métonymie entre les noms de pays et les noms d'habitants.

- (26) [[French wine]]:  $\lambda x_{\nu}[\text{wine}(x_{\nu}) \wedge R(x_{\nu}, \text{France})] \text{ « vin français »}$
- (27) (a) Spanish eyes « des yeux espagnols »
  - (b) ?? Spain has beautiful eyes. « L'Espagne a de beaux yeux. »

On pourrait proposer la même analyse pour les noms en -iste et les adjectifs en -istique étudiés par Roché (2009). Le schéma en (28) montre comment l'adjectif guitaristique est relatif à guitariste mais également à guitare au sens de « jeu à la guitare ». Les exemples en (29) illustrent deux emplois de cet adjectif. Avec vie guitaristique, on aurait plutôt tendance à penser à guitariste, tandis que le syntagme termes guitaristiques semble correspondre à guitare. Encore une fois, les deux concepts sont étroitement corrélés ce qui rend quasiment impossible de distinguer les deux sens de l'adjectif guitaristique.



- (29) (a) Un petit récap' de ma vie guitaristique pour me présenter. (http://jacksonaddict.forumpro.fr/t3432-un-petit-recap-de-ma-vie-guitaristique-pourme-presenter)
  - (b) Celexique/dictionnaire/glossaire delaguitare apour objectif de présenter demanière concise le vocabulaire et principaux termes guitaristiques. (http://www.guitaredomination.com/debuter/generalites/lexique-guitaristique/)

Pour clôturer cette série d'exemples, le schéma (30) illustre un cas où le lien entre la base et le dérivé est encore plus complexe. Par sa forme, l'adjectif *journalistique* est relié au nom *journaliste*. Cependant, du point de vue du sens, cet adjectif est relatif aux lexèmes *journal*, *journaliste* et même *journalisme* qui relèvent tous de la même famille morphologique que *journal*. Le fait qu'il s'agisse de patrons organisés et pas de toute la famille morphologique montre le cas du nom *journaleux* dénotant « un journaliste de peu de talent » qui reste en dehors de ce patron.



Les exemples en (31) sont tirés de *Frantext* et montrent comment il est difficile, une fois l'adjectif inséré dans le contexte, d'identifier l'interprétation exacte de l'adjectif. En principe, *journal*, *journalisme* et *journaliste* sont tous disponibles.

- (31) (a) nos lectures journalistiques du matin ou du soir (Gréco, Juliette/Jujube/1982/62-63)
  - (b) Ça donne des articles journalistiques du style... (Lagarce, Jean-Luc/Journal 1977-1990/2007/286-287)
  - (c) Elle fréquente le milieu journalistique où elle rencontre « des gens ». (Kristeva, Julia/Les Samouraïs/1990/452)
  - (d) par rapport à mon activité journalistique... (Guibert Hervé/Le Mausolée des amants: Journal 1976-1991/200/263)
  - (e) cette première expérience journalistique fut pour moi la plus instructive (Genette, Gérard/Bardadrac/2006/208)

# 4. Effets systémiques

Les observations faites dans cet article permettent d'élucider deux aspects concernant les adjectifs : d'une part, le nombre peu élevé d'adjectifs dérivés à partir de noms déverbaux, d'autre part, le rôle des adjectifs dénominaux dans la dérivation d'autres lexèmes au sein de la famille morphologique.

# 4.1. Quels adjectifs pour les noms suffixés?

Strnadová (2014) observe qu'en français, la proportion des adjectifs dérivés à partir de noms déverbaux est moindre que celle des autres types de noms. Les noms déverbaux représentent à peu près 17% du lexique en général, mais ils sont sous-représentés comme bases des adjectifs dérivés, avec seulement 7% des cas.

En étudiant les adjectifs en *-aire*, nous avons constaté que certains adjectifs fonctionnent comme adjectifs relationnels pour des noms dénominaux en *-ion*. L'adjectif *alimentaire*, considéré comme dérivé à partir du nom *aliment* (32b), pourrait aussi être dérivé du nom *alimentation* par troncation du suffixe *-ion* (32c).

- (32) (a) aliment alimentation alimentaire
  - (b) Depuis plusieurs années, l'IFN dispose d'une brochure sur l'étiquetage alimentaire, régulièrement mise à jour, destinée aux professionnels de l'agroalimentaire. (http://www.lepointsurlatable.fr/des-cles-pour-bien-choisir/comment-lire-lesetiquet-tes/un-depliant-pour-comprendre-letiquetage.html)
  - (c) Alimentation enfant : comment construire les habitudes alimentaires de l'enfant, éduquer le goût et prévenir l'obésité. (http://www.eurekasante.fr/nutrition/equilibre-alimentaire-enfant-adolescent/

equilibre-alimentaire-enfants.html?pb=rythme-alimentaire)

La même analyse peut être proposée pour l'adjectif *fermentaire* qui est relatif au nom *ferment* (33a), mais qui semble surtout être relatif au nom *fermentation* (33b).

- (33) (a) ferment fermentation fermentaire
  - (b) La présente invention concerne une composition fermentaire pour la préparation d'un levain de panification et son procédé d'obtention. (http://www.google.com/ patents/EP0093635A1?cl=fr)
  - (c) Cette formation professionnelle, ciblée sur la maîtrise des procédés fermentaires en agro-alimentaire est unique en Europe. (http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Procedes-fermentaires-pour-l,268-.html)

Ce cas de figure est d'autant plus intéressant que le suffixe -ion représente une niche morphophonologique pour la suffixation en -el ou -aire sans troncation. Pour les adjectifs suffixés sur les noms en -ion, l'adjectif prend le suffixe -el dans 70% des cas et le suffixe -aire dans 20% des cas. On pourrait donc aussi bien avoir \*alimentationnel et \*fermentationnel ou \*alimentationnaire et \*fermentationnaire. Par ailleurs, on notera également l'existence des adjectifs fermentatif et fermentateur.

Un autre groupe des noms en -ion trouve des adjectifs parmi ceux en -al en relation avec les noms en -eur, comme on a pu le voir dans le tableau 1. Pour les noms succession, édition ou inquisition, les adjectifs correspondants sont bien successoral, inquisitorial et éditorial qui sont traditionnellement dérivés de noms en -eur. On pourrait rendre compte de cette situation en combinant les patrons généraux (34) et (35) en un patron unique (36).

Pour certains noms, il n'existe pas d'option morphologique et, s'il est besoin d'employer le nom comme modifieur, la langue recourt à une option syntaxique en utilisant un syntagme prépositionnel introduit par *de*. Pour les noms déverbaux en *-age*, il n'y a pas d'adjectif dérivé comme on le voit en (37). Les noms converts n'ont pas non plus de dérivés suffixés comme le montre l'exemple (38).

- (37) (a)  $d\acute{e}coller \rightarrow d\acute{e}collage \rightarrow ?$ 
  - (b) piste de décollage
- (38) (a)  $arriver \rightarrow arrivée \rightarrow ?$ 
  - (b) hall d'arrivée

Le dernier exemple concerne les noms en *-ure*. Il n'y a pas d'adjectifs dérivés pour les noms comme *fermeture* ou *ouverture* (39a) et il faut utiliser un syntagme prépositionnel si l'on veut employer ces concepts comme modifieur (39b).

- (39) (a)  $ouvrir \rightarrow ouverture \rightarrow ?$ 
  - (b) horaires d'ouverture

Cependant, pour les noms en *-ure* figurant dans une famille morphologique où se trouve un nom d'humain, la possibilité d'utiliser le patron *-eur/-orial* convient. Sur le modèle de *dictateur – dictature – dictatorial*, il est possible d'avoir par analogie *lecteur – lecture – lectorial*. L'adjectif en *-orial* semble être impossible pour un nom en *-ure* sans nom d'humain correspondant.

Les adjectifs en -al qui sont directement dérivés des noms en -eur entrent ainsi dans des patrons plus larges et servent d'adjectifs relatifs aux noms en -at, à certains noms en -ion et à des noms en -ure.

- (40) (a) recteur-rectorat-rectoral, protecteur-protectorat-protectorial, assesseur-assessorat assessorial
  - (b) successeur succession successoral, électeur élection électoral, inquisiteur inquisition – inquisitorial
  - (c) censeur censure censorial, dictateur dictature dictatorial, lecteur lecture lectorial

Roché (2008) parle du principe d'économie dans le cas des ethniques, où la langue réinvestit une forme déjà existante : l'adjectif *français* dont le sens est «relatif à la France » est réutilisé avec le sens «relatif aux Français et au français (langue) ». Il considère le cas de *électeur – élection – électoral* comme un exemple ponctuel de ce même principe.

# 4.2. Rôle des adjectifs dénominaux dans les écarts dérivationnels

Récemment, plusieurs travaux sur la morphologie du français ont souligné le rôle que jouent les adjectifs dénominaux dans la dérivation: Roché (2011) pour les noms en -isme, Koehl (2012) pour les noms en -ité, Namer (2013) à propos des verbes en -iser et Hathout (2011) pour les adjectifs préfixés en anti-. Dans les exemples en (41), l'adjectif dénominal se trouve au milieu de la chaîne dérivationnelle. Tous ces dérivés sont construits formellement sur l'adjectif, mais sémantiquement sur le nom. Ceci pose un problème d'analyse important à partir du moment où on veut identifier une base.

- (41) (a)  $nation \rightarrow (national) \rightarrow nationalisme$  « une doctrine politique qui prône la nation »
  - (b)  $mort \rightarrow (mortel) \rightarrow mortalité$  « le taux de morts »
  - (c)  $institution \rightarrow (institutionnel) \rightarrow institutionnaliser « mettre dans une institution »$
  - (d) parlement → (parlementaire) → antiparlementaire « qui s'oppose au parlement »

Pour rendre compte de cette situation, les auteurs ont en général recours à une analyse en termes de radicaux empruntés. Roché (2011) distingue la notion de base, qui est un lexème, de celle de radical, qui est la forme à laquelle s'adjoint le suffixe. Dans le cas de *nationalisme* (41a), la base est le nom *nation*, qui emprunte le radical *national* à l'adjectif correspondant. Pour les noms *XaLité* (41b) et les verbes *XaLiser* (41c) respectivement, Koehl (2012) et Namer (2013) envisagent une relation ternaire

où le dérivé peut aussi être construit sur un radical emprunté à l'adjectif présent dans la famille morphologique. Ce dispositif sert à rendre compte de l'ambiguïté de certains dérivés avec une double analyse comme *mortalité* qui peut aussi dénoter « la propriété d'être mortel » ou comme *institutionnaliser* qui peut être analysé avec le sens de « donner un caractère institutionnel ». Finalement, Hathout (2011) parle de la contrainte de recyclage qui stipule la réutilisation d'une forme déjà mémorisée dans le lexique du locuteur (41d). Cette contrainte correspond au principe d'économie de Roché (2008).

La situation présentée par les exemples en (41) ressemble à celle de *sénatorial* dans la mesure où le lexème dérivé est lié sémantiquement à un lexème de la chaîne dérivationnelle auquel il n'est pas lié directement sur le plan formel. La nomenclature traditionnelle, qui impose des étiquettes du type *dénominal* ou *désadjectival*, rend tout de suite l'analyse des exemples en (41) problématique, tandis que pour *sénatorial*, étant donné que les deux bases possibles sont des noms et qu'il s'agit toujours d'un adjectif dénominal, le problème peut passer inaperçu. Néanmoins, il serait également possible d'attribuer à *sénat* un radical supplémentaire emprunté au nom *sénateur* pour expliquer la relation entre *sénat* et *sénatorial*.

L'analyse proposée dans cet article fait l'économie d'un système de radicaux organisés, car les patrons à plusieurs éléments, où aucun d'entre eux n'a la priorité, sont basés sur les mots entiers (Bochner 1993). Nous soutenons que notre analyse peut rendre compte également des exemples en (41). Pour donner un exemple, dans le cas des dérivés en *-isme* du type *nationalisme*, on propose le patron (42) qui est instancié en (43). Du point de vue sémantique, ce patron ne pose pas de problème car l'adjectif donne accès au contenu sémantique du nom auquel il est apparenté.

## 5. Conclusion

L'objectif du présent travail était de montrer que la dichotomie traditionnelle entre nom base et adjectif dénominal n'est pas suffisante pour rendre compte des données attestées. Un adjectif peut être relié à plusieurs membres de la famille morphologique et entrer ainsi dans un patron à plusieurs éléments. Dans certains cas, ceci permet d'éviter de choisir des bases arbitraires ou de coller une étiquette dénominale à l'adjectif (l'exemple des adjectifs en -if). Nous avons esquissé comment ces patrons tirent parti des relations sémantiques entre les différents lexèmes, ce qui rend compte du caractère indistinct de l'interprétation qu'on observe lorsque l'adjectif est inséré dans le contexte.

Nous avons identifié des types de noms pour lesquels les adjectifs sont introduits grâce à des relations entre lexèmes et qu'on n'identifie pas par une analyse dérivationnelle directe (l'exemple des adjectifs en -al pour les noms en -at et les noms en -ure en relation avec les noms en -eur). Ce point est important dès lors qu'on veut étudier le système dérivationnel en concurrence avec l'option syntaxique. Pour certains noms déverbaux, la seule stratégie semble être l'emploi du syntagme prépositionnel (le cas des noms en -age, les noms converts). Cependant, l'adjectif peut exister par un autre biais (l'exemple des adjectifs en -aire pour les noms en -ion).

Nous avons montré comment le problème posé par l'identification d'une base pour les adjectifs dénominaux motive une vision multirelationnelle de la dérivation. L'analyse basée sur les patrons cumulatifs inspirés de Bochner (1993) promet de constituer le fondement d'une théorie générale de la construction de lexèmes qui se dispense d'une relation binaire orientée entre base et dérivé.

LLF & Université Paris Diderot Université Charles à Prague

Jana STRNADOVÁ

# Références bibliographiques

- Aronoff, Mark, 1976. Word Formation in Generative Grammar. Cambridge, MIT Press.
- Aronoff, Mark/Fudeman, Kerstin, 2005. What is Morphology? Oxford, Blackwell Publishing.
- Arsenijević, Boban/Boleda, Gemma/Gehrke, Berit/McNally, Louise, 2014. «Ethnic Adjectives are proper adjectives », in: Baglini, Rebekah/Baker, Adam/Grinsell, Timothy/Keane, Jon/Thomas, Julia (ed.), *Proceedings of CLS* 461, University of Chicago.
- Bochner, Harry, 1993. Simplicity in generative morphology, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- Bonami, Olivier/Boyé, Gilles/Kerleroux, Françoise, 2009. «L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction», in: Kerleroux, Françoise/Fradin, Bernard/Plénat, Marc (ed.), *Aperçus de morphologie du français*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 103-125.
- Corbett, Greville G., 2010. «Canonical derivational morphology», Word Structure 3(2), 141-155.
- Corbin, Danielle, 1976. « Peut-on faire l'hypothèse d'une dérivation en morphologie? », in : Chevalier, Jean-Claude (ed.), *Grammaire transformationnelle : syntaxe et lexique*, Presses Universitaires de Lille, 47-91.
- Corbin, Danielle, 1988. « Une hypothèse à propos des suffixes -isme, -ique, -iste du français: la troncation réciproque » Aspects de linguistique française, Hommage à QIM Mok, Amsterdam, Rodopi, 63-75.
- Fradin, Bernard, 2007. «Three puzzles about denominal adjectives in -eux », in: Acta Linguistica Hungarica 54, 3-32.
- Fradin, Bernard, 2011. « Alternances thématiques dans les noms dérivés en -eur », Journée de morphologie formelle de l'axe MorPhoLex, CLLE-ERSS, Université de Toulouse.
- Hathout, Nabil, 2011. «Une approche topologique de la construction des mots : propositions théoriques et application à la préfixation en *anti-* », in : Boyé, Gilles/Hathout, Nabil/Lignon, Stéphanie/Plénat, Marc/Roché, Michel (ed.), *Des unités morphologiques au lexique*, Paris, Lavoisier, 251-318.
- Hathout, Nabil/Namer, Fiammetta, 2014. «Discrepancy between form and meaning in Word Formation: the case of under- and over-marking in French», in: Rainer, Franz/Dressler, Wolfgang U./Gardani, Francesco/Luschützky, Hans Christian (ed.), *Morphology and Meaning*, Amsterdam, John Benjamins, 177-190.
- Jackendoff, Ray, 1975. «Morphological and semantic regularities in the lexicon», *Language* 51(3), 639-671.
- Koehl, Aurore, 2012. La construction morphologique des noms désadjectivaux suffixés en français. Thèse de doctorat, Université de Lorraine, Nancy.
- Lignon, Stéphanie, 2000. La suffixation en -ien. Aspects sémantiques et phonologiques. Thèse de doctorat, Université de Toulouse le Mirail, Toulouse.
- McNally, Louise/Boleda, Gemma, 2004. «Relational adjectives as properties of kinds», in: Bonami, Olivier/Cabredo Hofherr, Patricia (ed.), *Empirical issues in formal syntax and semantics* 5, 179-196.
- Namer, Fiammetta, 2009. Morphologie, Lexique et Traitement Automatique des Langues, London, Hermès Science Publishing.
- Namer, Fiammetta, 2013. «Adjectival Bases of French -aliser and -ariser Verbs: Syncretism or Under-specification? », in: Hathout, Nabil/Montermini, Fabio/Tseng, Jesse (ed.), Morphology in Toulouse. Selected Proceedings of 7th Décembrettes, München, Lincom.

- New, Boris, 2006. «Lexique 3: Une nouvelle base de données lexicales», in: Actes de la Conférence Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN), Louvain, Presses universitaires de Louvain, 892-900.
- Plénat, Marc, 1997. « Analyse morpho-phonologique d'un corpus d'adjectifs dérivés en *-esque* », *Journal of French language studies* 7, 163-180.
- Roché, Michel, 2004. « Mot construit ? Mot non construit ? Quelques réflexions à partir des dérivés en -ier(e) », Verbum 26(4), 459-480.
- Roché, Michel, 2008. «Structuration du lexique et principe d'économie: le cas des ethniques.», in: Durand, Jacques/Habert, Benoît/Laks, Bernard, Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française, CMLF-2008, Paris, ILF, 1571-1585.
- Roché, Michel, 2009. «Un ou deux suffixes? Une ou deux suffixations», in: Kerleroux, Françoise/Fradin, Bernard/Plénat, Marc (ed.), *Aperçus de morphologie du français*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 143-173.
- Roché, Michel, 2010. « Base, thème, radical », Recherches linguistiques de Vincennes 39(1), 95-134.
- Roché, Michel, 2011. « Quel traitement unifié pour les dérivations en -isme et en -iste? », in: Roché, Michel/Boyé, Gilles/Hathout, Nabil/Lignon, Stéphanie/Plénat, Marc (ed.), Des unités morphologiques au lexique, Paris, Lavoisier, 69-144.
- Sadock, Jerrold M. / Zwicky, Arnold, 1975. « Ambiguity tests and how to fail them », in : Kimball, John P. (ed.), Syntax and Semantics 4, New York, Academic Press. 1-36.
- Schreuder, Robert/Baayen, R. Harald, 1997. «How complex words can be », *Journal of Memory and Language* 37, 118-139.
- Strnadová, Jana/Sagot, Benoît, 2011. «Construction d'un lexique des adjectifs dénominaux», in: Actes de la Conférence Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN) vol. 2, 69-74.
- Strnadová, Jana, 2014. «Multiple Derivation in Denominal Adjectives», in: Augendre, Sandra/Couasnon-Torlois, Graziella/Lebon, Déborah/Michard, Clément/Boyé, Gilles/Montermini, Fabio, Actes des décembrettes 8, Carnets de Grammaire 22, Toulouse, CLLE-ERSS, 327-346.
- Tribout, Delphine, 2010. Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français. Thèse de doctorat, Université Paris Diderot.